

**PROVINCE DE QUÉBEC****Ville de Rosemère**

**Une séance ordinaire** du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec), et par visioconférence le mercredi 21 février 2024 à 19:30.

**Personnes présentes :** Paolo Galati, président; Bob Pellerin, commissaire et vice-président substitut; Donna Anber, Barbara Barrasso, Anick Brunet, James Di Sano, Stéphane Henley et Désirée Ramacieri; Chloée Alary et Elena Ferrato, commissaires-parents; et Russell Copeman, directeur général.

**Autres personnes présentes :** Frédéric Greschner, directeur général adjoint; Eloïse Robichaud, directrice adjointe du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications par intérim; Robin Bennett, directeur du Service des ressources informationnelles; Florence Delorme, directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire; Michel Dufour, directeur des ressources matérielles et du transport; Daniel Harvey, directeur des ressources financières; Stephanie Krenn, directrice du Service des ressources humaines; Michael Quinn, directeur adjoint des Services pédagogiques; Maxeen Jolin, coordonnatrice des communications; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

**Personnes présentes sur la plateforme Zoom :** Tara Anderson, commissaire-parent;

**Personnes absentes :** Melissa Wall, commissaire et vice-présidente; et Vincent Cammisano.

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes qui visionnent la séance en ligne et il vérifie le quorum auprès de la directrice adjointe du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications par intérim. Le quorum est atteint.

**HEURE : 19:30**

**0.0 Ouverture de la séance****0.1 Reconnaissance du territoire**

*J'aimerais rendre hommage à l'existence des Premières Nations en reconnaissant que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier se trouve sur le territoire traditionnel de la Nation kaniien'keha:ka ou Nation mohawk.*

*Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la Nation mohawk est membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.*

*Dans un esprit de vérité, de réconciliation et de collaboration, nous honorons notre relation avec les communautés autochtones et respectons l'histoire, la culture et les langues des premiers peuples du Canada.*

**1.0 Prestation de serment des nouvelles ou nouveaux commissaires**

Le président souhaite la bienvenue à la commissaire-parent pour le comité consultatif EHDAA (élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage) nouvellement nommée, Elena Ferrato.

Le directeur général explique qu'avec la nomination de l'ancien commissaire-parent pour le comité consultatif EHDAA à titre de commissaire pour la circonscription électorale n° 4, ce siège était vacant et devait être comblé. M<sup>me</sup> Ferrato a été nommée par le comité de parents.

M<sup>me</sup> Ferrato prête serment d'office devant le directeur général.

Le président de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite la bienvenue à M<sup>me</sup> Ferrato à la séance

## 2.0 Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que l'ordre du jour contenu au document n° CC-SWLSB-2024/02/21-CA-001 soit adopté sans modification.

CC-240221-CA-0067

Adoptée à l'unanimité

## 3.0 Approbation des procès-verbaux – 31 janvier 2024

Approbation du procès-verbal – 31 janvier 2024 IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anick Brunet que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 31 janvier 2024, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique de la secrétaire générale.

CC-240221-CA-0068

Adoptée à l'unanimité

## 4.0 Période de questions

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications par intérim explique les paramètres des deux périodes de questions de 20 minutes chacune. Elle attire l'attention des personnes visionnant la séance en ligne à la section dans laquelle il leur est possible d'inscrire des questions pour la deuxième période de questions.

Elle précise que la deuxième période de questions est consacrée uniquement aux points à l'ordre du jour. La période de questions n'est pas une plateforme de débats.

Aucune question n'est reçue pour la première période de questions.

## 5.0 Rapport du président

Le président souhaite à bienvenue à toutes les personnes assistant à la séance et présente les événements du dernier mois comme suit :

- 12 février 2024 – Présence à une conférence de presse à la Ville de Laval pour le lancement de la 20<sup>e</sup> édition des *Journées de la persévérance scolaire*. L'objectif des *Journées de la persévérance scolaire* est de rappeler à tout le monde, que ce soit dans le secteur de l'éducation ou non, que leur rôle est important pour promouvoir la persévérance scolaire auprès des élèves. En tant que commission scolaire, nous avons la responsabilité de nous assurer que les élèves ont les ressources nécessaires pour réussir;
- 17 février 2024 – Présence à la soirée de comédie de l'école primaire Crestview avec les commissaires Barbara Barrasso, Vincent Cammisano et James Di Sano; L'événement avait pour but d'amasser des fonds pour soutenir l'utilisation des technologies à l'école. Félicitations à l'organisme de participation des parents, à la direction et au personnel pour avoir fait de cet événement un grand succès;

- 21 et 22 février 2024 – Les élèves du 3<sup>e</sup> cycle de l'école primaire Terry Fox et les élèves de l'école secondaire Laval Junior ont eu la chance de rencontrer Anthony Calvillo, un ancien joueur des Alouettes de Montréal aujourd'hui devenu coordonnateur offensif et entraîneur de quart-arrière pour cette même équipe. M. Calvillo a parlé des défis qu'il a rencontrés tout au long de son parcours. M. Calvillo devait aussi rendre visite aux élèves des écoles primaires Crestview et John F. Kennedy, ainsi que de l'école secondaire Laval Senior la semaine suivante. Un merci spécial aux directions d'école, aux animatrices et animateurs de vie spirituelle et, tout particulièrement à Kevin McLeod de l'organisme AGAPE pour la coordination de cet événement enrichissant;

#### Commentaires de la communauté

- La commissaire Donna Anber indique que l'Académie de Sainte-Agathe tiendra un spectacle de variétés le 22 mars 2024, à l'école. Les billets sont en vente sur Eventbrite;
- Le commissaire James Di Sano fait remarquer que l'école primaire Crestview tiendra une soirée de comédie au Château Royal;
- La commissaire Barbara Barrasso souligne que le 27 mars 2024, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier et Sport Laval tiendront un tournoi de la mini-ligue de hockey. Elle mentionne que plus tôt dans la journée, les écoles primaires Twin Oaks et Terry Fox avaient participé à un match respectueux et sécuritaire entre deux équipes mixtes;
- Le commissaire Bob Pellerin fait un suivi relatif à son intervention d'ordre communautaire du 31 janvier 2024 et indique que la collecte de gants et de mitaines en échange d'un smoothie gratuit à l'école secondaire de Joliette a connu un franc succès et s'est avérée une excellente initiative pour aider les personnes dans le besoin.

## **6.0 Rapport du directeur général**

Le directeur général affirme qu'il s'ajuste bien à son nouveau rôle et qu'il prend pleinement part aux activités quotidiennes de la commission scolaire. Il remercie le directeur général adjoint pour toute son aide dans le cadre de ses premières visites dans les écoles et réunions avec les divers services, syndicats et associations, ainsi que ses nombreuses premières rencontres avec ses homologues des centres de services scolaire.

Il poursuit en présentant son rapport mensuel en soulignant les éléments suivants :

- 5 au 9 février 2024 – Semaine des enseignantes et des enseignants;
- 22 janvier au 29 février 2024 - La période d'inscription et de réinscription est en cours, nous vous prions donc d'encourager votre entourage à songer à notre commission scolaire pour offrir à leur famille une éducation bilingue et exceptionnelle. Les données préliminaires indiquent que la commission scolaire s'approche de l'effectif prévu.

#### Occasions de fierté

- Les visites d'Anthony Calvillo dans diverses écoles de Laval. Des remerciements vont à AGAPE pour avoir participé à l'organisation de ces visites;

#### Événements à venir

- 28 février 2024 – Journée du chandail rose;
- 29 février 2024 – Assistera à un déjeuner-bénéfice Pink in the City avec des élèves du programme de leadership. Les fonds amassés serviront à la recherche sur le cancer du sein de McGill;

- Formation générale des adultes et formation professionnelle
  - Les cours d'anglais de base et de francisation au CDC Vimont sont offerts en continu, de manière que les élèves puissent s'inscrire à tout moment;
  - Les cours Mécanique de machines fixes/Stationary Engine Mechanics, Contractor for All Buildings, Accounting Studies, Secretarial Studies et Construction Business Management formeront tous une cohorte au cours des prochaines semaines.
- Semaines de relâche
  - 26 février au 1<sup>er</sup> mars 2024 – semaine de relâche de l'école primaire d'Arundel et de l'Académie de Sainte-Agathe;
  - 4 au 8 mars 2024 – semaine de relâche des autres écoles.

Le président du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier explique que l'ensemble des élèves recevront une carte postale d'AGAPE qui contient les numéros de *Jeunesse d'écoute* (téléphone et texto) ainsi que le numéro 811 pour les personnes qui souhaitent parler à une travailleuse sociale ou un travailleur social. Nous avons distribué ces cartes postales et nous demandons au commissaires de télécharger ces informations sur leurs plateformes de médias sociaux.

## 7.0 Affaires découlant du procès-verbal

Aucun dossier n'est présenté.

## 8.0 Décisions du conseil

### 8.1 Direction générale

#### 8.1.1 Recrutement et embauche d'une direction générale adjointe

##### 8.1.1.1 Processus de recrutement

Recrutement et embauche d'une direction générale adjointe

ATTENDU QUE le conseil des commissaires souhaite entamer le recrutement et l'embauche d'une direction générale adjointe;

Processus de recrutement

ATTENDU QUE, conformément à l'article 4.1.1 de la politique n° 2012-CA-21 : *Politique de recrutement et d'embauche d'un directeur général et d'un directeur général adjoint*, le conseil des commissaires doit sélectionner la méthode qui sera utilisée pour ce processus parmi les suivants :

CC-240221-CA-0069

- A) Le conseil mène tout le processus;
- B) Le conseil mène une partie du processus et obtient un soutien externe;
- C) Le conseil confie tout le processus à une source externe en retenant les services d'une firme de consultants en ressources humaines (dans ce cas, seuls les paragraphes 4.1.2 et 4.8 s'appliquent).

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbarra Barrasso que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier choisisse l'utilisation de la méthode B pour le processus de recrutement d'une direction générale adjointe.

**Adoptée à l'unanimité**

Le président rappelle à toutes les personnes assistant à la séance en ligne que tous les points présentés ce soir font l'objet de discussions en profondeur par les comités consultatifs avant que leur adoption ne soit recommandée au conseil des commissaires ou au comité exécutif.

### 8.1.1.2 Critères, durée et méthodes d'affichage

Le directeur général souligne que l'affichage du poste de directrice générale adjointe ou de directeur général adjoint ne sera possiblement pas prêt pour le lendemain et demande que la période d'affichage soit modifiée de manière à indiquer du 26 février 2024 au 26 mars 2024.

Recrutement et embauche d'une direction générale adjointe ATTENDU QUE le conseil des commissaires souhaite entamer le recrutement et l'embauche d'une direction générale adjointe;

Critères, durée et méthodes d'affichage ATTENDU QUE, conformément aux articles 4.1.2 et 4.1.3 de la politique n° 2012-CA-21 : *Politique de recrutement et d'embauche d'un directeur général et d'un directeur général adjoint*, le conseil des commissaires doit décider, par voie de résolution, des exigences particulières et de la durée de l'affichage du poste de direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Chloée Alary que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les exigences telles qu'elles apparaissent au document n° SWLSB-2024/02/05-CA-002, comme étant les exigences particulières pour le poste de direction générale adjointe;

QUE le poste de direction générale adjointe soit affiché à l'interne et à l'externe, comme suit :

- sur le site Web de la commission scolaire;
- à l'aide des outils du réseau de l'éducation;
- dans les journaux provinciaux ou nationaux;
- sur les plateformes de médias sociaux;

ET QU'il soit confié à la direction des ressources humaines le mandat d'afficher ce poste du 22 février 2024 au 22 mars 2024.

**Adoptée à l'unanimité**

Modification à une résolution

**CC-240221-CA-0070**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que les dates dans la résolution concernant les critères, la durée et les méthodes d'affichage pour le recrutement d'une direction générale adjointe soient modifiées de manière à indiquer du 26 février au 26 mars 2024. Appuyée par le commissaire James Di Sano.

**Adoptée à l'unanimité**

Recrutement et embauche d'une direction générale adjointe

Critères, durée et méthodes d'affichage

**CC-240221-CA-0071**

ATTENDU QUE le conseil des commissaires souhaite entamer le recrutement et l'embauche d'une direction générale adjointe;

ATTENDU QUE, conformément aux articles 4.1.2 et 4.1.3 de la politique n° 2012-CA-21 : *Politique de recrutement et d'embauche d'un directeur général et d'un directeur général adjoint*, le conseil des commissaires doit décider, par voie de résolution, des exigences particulières et de la durée de l'affichage du poste de direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Chloée Alary que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les exigences telles qu'elles apparaissent au document n° SWLSB-2024/02/05-CA-002, comme étant les exigences particulières pour le poste de direction générale adjointe;

QUE le poste de direction générale adjointe soit affiché à l'interne et à l'externe, comme suit :

- sur le site Web de la commission scolaire;
- à l'aide des outils du réseau de l'éducation;
- dans les journaux provinciaux ou nationaux;
- sur les plateformes de médias sociaux;

ET QU'il soit confié à la direction des ressources humaines le mandat d'afficher ce poste du 26 février 2024 au 26 mars 2024.

**Adoptée à l'unanimité**

### 8.1.1.3 Comité de sélection

Le directeur général fait remarquer qu'il ne figure pas au comité de sélection à titre de membre d'office.

Recrutement et embauche  
d'une direction générale  
adjointe

ATTENDU QUE le conseil des commissaires souhaite entamer le recrutement et l'embauche d'une direction générale adjointe;

Comité de sélection

ATTENDU QUE, conformément aux articles 4.2.1 et 4.2.2 de la politique n° 2012-CA-21 : *Politique de recrutement et d'embauche d'un directeur général et d'un directeur général adjoint*, le conseil des commissaires doit mettre sur pied un comité de sélection se composant de la présidence et de la vice-présidence du conseil des commissaires, de la présidence et de la vice-présidence du comité exécutif, une ou un commissaire-parent et trois commissaires représentant chacune des régions suivantes : Laval, Laurentides et Lanaudière;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme les personnes indiquées ci-dessous au comité de sélection d'une direction générale adjointe;

ET QUE deux (2) substituts soient nommés advenant une absence.

Président – conseil commissaires/comité exécutif	des	Paolo Galati
Vice-présidente – conseil commissaires	des	Melissa Wall
Vice-présidente – comité exécutif		Donna Anber
Commissaire-parent		Chloée Alary
Commissaire – Laval		Barbara Barrasso
Commissaire – Laurentides		Stéphane Henley
Commissaire – Lanaudière		Bob Pellerin
Commissaire substitut		James Di Sano
Commissaire-parent substitut		Elena Ferrato
Directeur général (désigné d'office)		Russell Copeman

**Adoptée à l'unanimité**

Modification à une  
résolution

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Stéphane Henley que la résolution concernant le comité de sélection soit modifiée de manière à inclure le directeur général à titre de membre d'office. Appuyée par la commissaire-parent Elena Ferrato.

**CC-240221-CA-0072**

**Adoptée à l'unanimité**

Recrutement et embauche  
d'une direction générale  
adjointe

ATTENDU QUE le conseil des commissaires souhaite entamer le recrutement et l'embauche d'une direction générale adjointe;

Comité de sélection

ATTENDU QUE, conformément aux articles 4.2.1 et 4.2.2 de la politique n° 2012-CA-21 : *Politique de recrutement et d'embauche d'un directeur général et d'un directeur général adjoint*, le conseil des commissaires doit mettre sur pied un comité de sélection se composant de la présidence et de la vice-présidence du conseil des commissaires, de la présidence et de la vice-présidence du comité exécutif, une ou un commissaire-parent et trois commissaires représentant chacune des régions suivantes : Laval, Laurentides et Lanaudière;

**CC-240221-CA-0073**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme les personnes indiquées ci-dessous au comité de sélection d'une direction générale adjointe;

ET QUE deux (2) substituts soient nommés advenant une absence.

Président – conseil des commissaires/comité exécutif	des	Paolo Galati
Vice-présidente – conseil des commissaires	des	Melissa Wall
Vice-présidente – comité exécutif		Donna Anber
Commissaire-parent		Chloée Alary
Commissaire – Laval		Barbara Barrasso
Commissaire – Laurentides		Stéphane Henley
Commissaire – Lanaudière		Bob Pellerin
Commissaire substitut		James Di Sano
Commissaire-parent substitut		Elena Ferrato
Directeur général (désigné d'office)		Russell Copeman

**Adoptée à l'unanimité**

#### 8.1.1.4 Sélection et mandat : soutien externe

Recrutement et embauche d'une direction générale adjointe

ATTENDU QUE le conseil des commissaires a adopté la résolution n° CC-240221-CA-0069 choisissant de mener une partie du processus lui-même et d'obtenir un soutien externe pour le recrutement et l'embauche d'une direction générale adjointe, conformément à l'article 4.1, paragraphe 4.1.1.2 de la politique n° 2012-CA-21 : *Politique de recrutement et d'embauche d'un directeur général et d'un directeur général adjoint*;

Sélection et mandat – soutien externe

**CC-240221-CA-0074**

ATTENDU QUE l'article 4.1.4 de ladite politique stipule que « si le conseil choisit la méthode prévue au paragraphe 4.1.1.2, il détermine par résolution les rôles et responsabilités du conseil des commissaires et du soutien externe »;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anick Brunet que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier retienne les services d'Auray Leadership, membre de Raymond Chabot Grant Thornton, pour obtenir du soutien dans le processus d'embauche;

QUE le mandat dudit cabinet soit de fournir les services suivants :

- accompagner le comité de sélection dans la procédure d'entrevue;
- offrir de l'assistance dans le cadre des évaluations psychométriques, s'il y a lieu;
- procéder à la vérification des références du candidat retenu.

QUE le budget alloué à ces services n'excède pas 5 000,00 \$, taxes en sus;

ET QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente.

**Adoptée à l'unanimité**

## 8.2 Service des affaires juridiques, corporatives et des communications

### 8.2.1 Rapport annuel 2022-2023

Rapport annuel 2022-2023

ATTENDU QUE l'article 220 de la *Loi sur l'instruction publique* fait obligation à chaque commission scolaire de préparer un rapport annuel rendant compte à la population de son territoire de la réalisation de son plan d'engagement vers la réussite et des résultats obtenus;

**CC-240221-CA-0075**

ATTENDU QU'un avis public sur la présentation de son rapport annuel a été donné conformément à l'article 220.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QUE les membres du comité consultatif – administration ont pris connaissance du rapport annuel 2022-2023 de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à leur réunion du 7 février 2024 et ont émis leurs commentaires;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Elena Ferrato que, sur recommandation du comité consultatif – administration, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier adopte le rapport annuel 2022-2023 de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier présenté au document n° CC-SWLSB-2024/02/21-CA-003.

**Adoptée à l'unanimité**

### **8.2.2 Présentation publique du rapport annuel 2022-2023**

Le président débute la présentation publique du Rapport annuel 2022-2023 de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes assistant à la séance et en déclarant ce qui suit :

*« Conformément à l'article 220 de la Loi sur l'instruction publique, toutes les commissions scolaires et tous les centres de service scolaires doivent préparer un rapport annuel présentant aux parties prenantes les données relatives à son plan d'engagement vers la réussite et les résultats obtenus en fonction de chacun de ses objectifs.*

*Le rapport annuel est l'occasion de jeter un regard rétrospectif sur nos résultats, d'analyser nos données et de nous assurer que nous nous conformons aux objectifs de la commission scolaire ainsi qu'à ceux établis par le ministère de l'Éducation. Cette année encore, le rapport annuel met l'accent sur les multiples moments forts et réalisations de la dernière année de notre plan d'engagement vers la réussite 2018-2022.*

*Ce rapport annuel témoigne du travail incroyable accompli l'année passée. En lisant le rapport, vous constaterez par vous-mêmes pourquoi la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier se classe parmi les dix premières commissions scolaires/centres de services scolaires de la province et au premier rang dans les régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière.*

*J'aimerais attirer votre attention sur certains faits saillants tirés de la section Mot du président (pages 3 et 4).*

*Nous sommes très heureux de vous annoncer que notre taux de diplomation et de qualification a connu une augmentation pour atteindre 88,3 %. Ce progrès est encourageant, puisque cela signifie que nous sommes sur la bonne voie pour atteindre notre cible de 89,9 % d'ici 2027. Plus nous nous rapprochons de notre objectif, plus il est difficile à atteindre, mais nous sommes persuadés que nous y arriverons.*

*Ce taux de diplomation rend hommage aux efforts et à la créativité déployés par tous les membres de la commission scolaire afin que nos élèves ne perdent pas de vue l'objectif primordial qu'est la diplomation et restent déterminés à l'atteindre.*

*Depuis 2017, la population étudiante de l'école primaire Laurentia à Saint-Jérôme a connu une croissance constante. Il y avait un besoin pressant d'espace. Pour nous assurer que nos élèves évoluaient dans un environnement d'apprentissage optimal et, plus particulièrement, disposaient de plus d'espace, nous avons loué et rénové un immeuble adjacent à l'école primaire Laurentia de manière à créer trois salles de classe supplémentaires, un bureau pour les professionnels et des places de stationnement supplémentaires. Nos équipes ont travaillé sans relâche durant l'année pour s'assurer que le nouvel immeuble soit prêt pour le début de l'année scolaire 2023-2024.*

*En avril 2023, nous avons amorcé la construction de notre nouvelle école primaire à Saint-Lin-Laurentides pour résoudre le problème de surcapacité dans nos écoles primaires de Lanaudière. Cette nouvelle école aura une capacité de 384 élèves et comportera 16 salles de classe, 8 salles collaboratives, 1 bibliothèque, 2 salles sensorielles, un gymnase double, et bien plus encore.*

*Ce projet de plusieurs millions de dollars a nécessité deux appels d'offres publics, car les soumissions initiales dépassaient le budget autorisé par le ministère de l'Éducation. Parallèlement à la procédure d'appel d'offres, nous avons tenu une assemblée publique pour présenter le bassin d'alimentation proposé pour la nouvelle école. Les parties prenantes des six écoles concernées par le redécoupage des bassins d'alimentation ont été consultées. Cette collaboration a mené à l'adoption d'un bassin d'alimentation final lors de la séance du conseil des commissaires du 21 juin 2023.*

*Une autre initiative de taille était la préparation du nouveau plan d'engagement vers la réussite. Le comité de travail du PEVR, composé de parties prenantes des écoles, des centres et de divers services, a mené un sondage détaillé pour recueillir des commentaires et des suggestions auprès de plus de 2 300 parties concernées. Grâce à une analyse méticuleuse des résultats, trois orientations et neuf objectifs stratégiques ont pu en être dégagés.*

*Cet effort concerté témoigne de notre engagement inébranlable envers l'excellence et assure que le PEVR serve de fil conducteur pour la réussite et la croissance de chaque membre de notre communauté.*

*Le comité central des élèves, dirigé par le commissaire James Di Sano, s'est réuni trois fois au cours de l'année scolaire 2022-2023, venant ainsi renforcer la participation des élèves dans nos processus décisionnels. Les sujets abordés durant ces réunions comprenaient l'éducation financière, le renforcement du leadership et de la participation des élèves, les problématiques environnementales et les moyens d'augmenter les ressources de soutien psychologique et d'accroître l'activité physique dans nos écoles. Le comité central des élèves est composé des commissaires Olivia Landry, Vincent Cammisano et Stéphane Henley, ainsi que de six élèves. »*

Le président invite le directeur adjoint des Services pédagogiques, le directeur du Service des ressources matérielles et du transport, et le directeur du Service des ressources financières à faire leurs présentations respectives.

Le directeur adjoint des Services pédagogiques présente et passe en revue la section du rapport annuel portant sur les services pédagogiques.

#### Objectif no 1 : D'ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves

- La commission scolaire a été en mesure de réduire les écarts de réussite entre les garçons et les filles de 7,2 pour cent depuis 2020;
- L'écart entre le taux de diplomation des élèves ayant un plan d'intervention (PI) et des élèves qui n'en ont pas a augmenté de 10,6 pour cent. Malgré cette augmentation, la commission scolaire demeure à 1,8 pour cent d'atteindre la cible établie en 2022. Plus de travail sera donc nécessaire;
- L'écart relatif au milieu socioéconomique constitue un des défis majeurs. En 2021, l'écart était de 16,3 pour cent, fort probablement en raison des effets de la pandémie, mais la commission scolaire est heureuse de constater qu'elle demeure à 6,1 pour cent d'atteindre sa cible de 2022 qui est de 10,2 pour cent;

#### Objectif no 2 : D'ici 2030, ramener à 10 % la proportion d'élèves entrant au secondaire à 13 ans ou à un âge ultérieur dans le réseau public

- Les résultats de 2022 indiquent que la proportion pour la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL) est de 3,3 pour cent. L'objectif de la commission scolaire était de garder cette proportion sous la barre des 5 pour cent, et nous y parvenons. Globalement, la commission scolaire est systématiquement plus performante que le reste de la province;

Objectif no 3 : D'ici 2030, porter à 90 % la proportion d'élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification et à 85 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES ou DEP)

- Le taux de diplomation est demeuré stable au cours des deux dernières années et les résultats actuels indiquent que la CSSWL a déjà une grande longueur d'avance par rapport à la moyenne provinciale et surpasse le taux de diplomation cible de 2022 qui était établi à 88 pour cent;

Objectif no 4 : D'ici 2030, porter à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, en langue d'enseignement, de la 6<sup>e</sup> année du primaire (2<sup>e</sup> année du 3<sup>e</sup> cycle), dans le réseau public

- À l'échelle provinciale, il n'y a pas de point de référence ou de cible pour cet objectif, car seuls les examens de français sont pris en compte. La commission scolaire s'est donné comme cible d'atteindre un taux de réussite de 90 pour cent pour la langue d'enseignement d'ici 2030 et a déjà dépassé cet objectif de 4 pour cent. Les cours English Language Arts et Français, langue seconde constituent une force de notre commission scolaire.

Le directeur adjoint des Services pédagogiques cède la parole au directeur du Service des ressources matérielles et du transport.

Le directeur du Service des ressources matérielles et du transport commente les éléments suivants :

Objectif no 5 : D'ici 2030, faire en sorte que tous les bâtiments et le parc immobilier soient dans un état satisfaisant

- L'âge et l'état de bon nombre de nos bâtiments posent un défi et des mises à niveau de nos bâtiments sont entreprises chaque année en fonction des fonds disponibles;
- En 2022, le ministère a déployé le logiciel Gestion des infrastructures de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (GIEES) pour remplacer le SIMACS. Tous nos immeubles ont été inspectés selon les nouveaux paramètres de GIEES et les résultats sont en cours d'analyse. Ce nouveau système permet de mieux identifier la priorité des besoins.

Le directeur du Service des ressources matérielles et du transport cède la parole au directeur du Service des ressources financières.

Le directeur du Service des ressources financières présente l'énoncé de principe pour l'année scolaire 2022-2023 en faisant savoir que des revenus de 259 176 182,00 \$ ont été reçus comparativement à des dépenses de 227 453 377,00 \$, ce qui représente un excédent comptable de 31 722 805,00 \$. Le surplus est attribuable à l'obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation (OMHS), laquelle a eu un effet sur l'ensemble du secteur public. Des renseignements plus détaillés relatifs aux résultats financiers de 2022-2023 sont accessibles sur le site Web de la commission scolaire où nous publions les états financiers.

Le président remercie le directeur adjoint des Services pédagogiques, le directeur du Service des ressources matérielles et du transport et le directeur du Service des ressources financières pour leurs présentations respectives. Il remercie également, au nom du conseil des commissaires, tous les membres du personnel de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier qui, ensemble, font une différence chaque jour afin que les élèves puissent s'épanouir et réussir.

En terminant, il remercie les commissaires pour leur soutien continu et leur engagement envers la cause de l'éducation publique de langue anglaise et notre commission scolaire.

Le rapport annuel 2022-2023 sera affiché sur le site Web demain.

### 8.3 Ressources humaines

#### 8.3.1 Politique sur la *Suspension des classes ou fermeture d'urgence des établissements en raison d'intempéries ou de circonstances inhabituelles ou imprévisibles*

Politique sur la *Suspension des classes ou fermeture d'urgence des établissements en raison d'intempéries ou de circonstances inhabituelles ou imprévisibles*

ATTENDU QUE le conseil des commissaires a adopté la résolution n° CC-231025-HR-0031 autorisant la tenue d'une consultation sur la politique n° 2006-HR-07 : *Suspension des classes ou fermeture d'urgence des établissements en raison d'intempéries ou de circonstances inhabituelles ou imprévisibles*;

ATTENDU QUE la période de consultation a pris fin le 24 novembre 2023 et que la rétroaction reçue a été prise en considération;

**CC-240221-HR-0076**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Désirée Ramacieri que, sur recommandation du comité consultatif – administration, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les modifications à la politique n° 2006-HR-07 : *Suspension des classes ou fermeture d'urgence des établissements en raison d'intempéries ou de circonstances inhabituelles ou imprévisibles*.

**Adoptée à l'unanimité**

### 8.4 Ressources matérielles et transport

#### 8.4.1 Contrat de service d'une durée de cinq ans – Auditeurs externes

Contrat de service d'une durée de cinq ans

Auditeurs externes

**CC-240221-MR-0077**

ATTENDU QUE l'article 284 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, chapitre I-13.3) stipule ceci : « Pour chaque année financière, la commission scolaire nomme parmi les membres de l'ordre professionnel de comptables mentionné au Code des professions (chapitre C-26) un vérificateur externe qui produit un rapport de vérification sur les opérations financières de la commission scolaire »;

ATTENDU QUE le contrat de service de la firme qui effectue la vérification comptable de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier arrive à échéance le 30 juin 2024;

ATTENDU QU'il est nécessaire de procéder à un appel d'offres public pour des services de vérification comptable;

ATTENDU QUE le *Règlement sur certains contrats de service des organismes publics* exige l'autorisation du dirigeant de l'organisme public pour tout contrat dont la durée prévue, y compris le renouvellement, est supérieure à trois ans;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite lancer un appel d'offres et octroyer un contrat pour les services de vérification comptable de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier d'une durée totale de cinq ans, incluant toutes les périodes de renouvellement;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Stéphane Henley que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise la conclusion d'un contrat de service de vérification comptable d'une durée de trois (3) ans prévoyant deux (2) options additionnelles de renouvellement d'une durée d'un (1) an chacun, pour une durée totale de cinq (5) ans;

**Adoptée à l'unanimité**

## 8.2.2 Sélection d'un entrepreneur – Contrat à exécution sur demande – Systèmes internes

Engagement d'entrepreneur ATTENDU QUE, conformément au *Règlement sur les contrats de construction des organismes publics*, « un organisme public peut conclure un contrat à exécution sur demande avec un ou plusieurs entrepreneurs lorsque des besoins sont récurrents et que la valeur monétaire des travaux de construction, le rythme ou la fréquence de ceux-ci sont incertains »;

Contrat à exécution sur demande

ATTENDU la publication de l'appel d'offres public n° 23-209-07 concernant un contrat à exécution sur demande pour des travaux relatifs aux systèmes intérieurs et l'ouverture, le 12 février 2024, des soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres;

Systèmes internes

CC-240221-MR-0078

ATTENDU QUE l'appel d'offres a été divisé en trois lots régionaux (région est, région nord et région ouest) pour permettre à chaque soumissionnaire de faire une soumission sur un ou plusieurs lots;

ATTENDU QUE la conformité de tous les soumissionnaires a été vérifiée;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie un contrat de trois ans (1 an + 2 périodes optionnelles d'un an chacune) pour des travaux relatifs aux systèmes intérieurs :

Lot	Classement (du prix le plus bas au plus élevé)	Nom du prestataire de services	Montant total pour 3 ans, avant les taxes
1 Région est	1	Francis Leblanc Construction	182 730,00 \$
	2	Gaudreau Rénovation Construction inc.	223 561,95 \$
2 Région nord	1	Francis Leblanc Construction	182 730,00 \$
	2	Gaudreau Rénovation Construction inc.	223 561,95 \$
3 Région ouest	1	Francis Leblanc Construction	182 730,00 \$
	2	Gaudreau Rénovation Construction inc.	223 561,95 \$

QUE l'engagement de l'entrepreneur soit conditionnel à la réception de tous les documents contractuels;

QUE, conformément au *Règlement sur les contrats de construction des organismes publics*, « lorsque le contrat à exécution sur demande est conclu avec plusieurs entrepreneurs, les demandes d'exécution sont attribuées à l'entrepreneur qui a soumis le prix le plus bas, à moins que celui-ci ne puisse y donner suite, auquel cas les autres entrepreneurs sont sollicités en fonction de leur rang respectif », la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier sollicitera les autres entrepreneurs conformes ayant déposé une soumission, selon leur rang respectif indiqué dans le tableau ci-dessus;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tout document donnant plein effet à la présente.

**Adoptée à l'unanimité**

## 9.0 Points d'information

### 9.1 Rapport de la fondation Sir-Wilfrid-Laurier

Aucun rapport n'est présenté.

### 9.2 Rapport des commissaires-parents

#### 9.2.1 Rapport du comité de parents

Le rapport se trouve dans les dossiers de la réunion.

#### 9.2.2 Rapport du comité EHDAA

Aucun rapport n'est présenté.

La commissaire-parent fait savoir que le comité consultatif EHDAA et le centre d'excellence pour le climat scolaire tiendra un atelier (en anglais seulement) le 19 mars 2024 intitulé *The Impact of Stress on Children, Adolescents and Caregivers: Ways to Foster Well-Being*, lequel sera présenté par Dave Melnick.

Le commissaire Stéphane Henley souligne que le comité consultatif EHDAA a envoyé des dépliants et a transmis des courriels aux parents au sujet de cet atelier et de la procédure pour s'y inscrire. Jusqu'à maintenant, 278 personnes sont inscrites.

### 9.3 Rapport de l'ACSAQ

Le rapport se trouve dans les dossiers de la réunion.

## 10.0 Période de questions

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications par intérim précise que, comme il a été expliqué plus tôt au cours de la réunion, la deuxième période de questions est réservée aux questions portant sur les points à l'ordre du jour.

Aucune question n'est posée par le public visionnant la séance en ligne.

## 11.0 Correspondance

Il n'y a aucune correspondance.

## 12.0 Questions diverses

Il n'y a aucune question diverse.

## 13.0 Clôture de la séance

Le président mentionne que plus tôt durant la séance, une nouvelle commissaire-parent a été assermentée pour remplacer le commissaire Stéphane Henley qui occupait ce poste depuis six ans. Le commissaire Stéphane Henley était également président du comité consultatif EHDAA durant la même période.

Il poursuit en soulignant que d'accueillir une nouvelle personne est toujours un événement heureux, mais que cette soirée est également animée d'un sentiment doux-amer, car pour Frédéric Greschner, le directeur général adjoint, il s'agit de sa dernière présence au conseil des commissaires en tant que membre de l'équipe. M. Greschner a été un employé dévoué de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, ainsi que de l'un de ses prédécesseurs, la Commission scolaire Laureval, pendant plus de 30 ans. Il a occupé divers postes, notamment ceux d'enseignant, de directeur adjoint d'école, de directeur d'école, de directeur des Services complémentaires et de directeur général adjoint, sans oublier celui de directeur général par intérim à trois occasions.

Au nom de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, le président remercie M. Greschner d'avoir été une source d'inspiration et d'avoir fait preuve d'autant de dévouement pour les élèves et le personnel. Il fera toujours partie de cette famille.

Le directeur général adjoint remercie le président pour les bons mots. Il mentionne que de prendre la décision de relever un nouveau défi s'est révélée très émotive et nostalgique, car il a fait partie de cette formidable organisation pendant toute sa carrière en éducation, et il a eu la chance de faire partie de sa croissance et de son succès. Il est très reconnaissant pour toutes les occasions qu'il a eue de faire une différence et de travailler auprès d'incroyables élèves, membres du personnel et parties prenantes.

Bien que l'enseignement soit une passion pour lui, il y a renoncé pour relever les défis qui se sont présentés à lui durant ses neuf dernières années à titre de directeur général adjoint. Il exprime toute sa reconnaissance et remercie les conseils des commissaires, passés et présents, ainsi que toutes les personnes qui ont participé à tous les moments uniques et inoubliables. La Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier continuera de briller de mille feux et il continuera à se faire le porte-voix du secteur anglophone, même s'il fera désormais partie du secteur francophone.

En terminant, il souligne qu'il est très heureux de savoir qu'il continuera de faire partie de la famille de la CSSWL.

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que la séance soit levée.

**Adoptée à l'unanimité**

**HEURE : 20:47**

**PROCHAINE SÉANCE → ORDINAIRE → 27 mars 2024**